



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## difficultés de recrutement des entreprises

Question au Gouvernement n° 4286

### Texte de la question

#### DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

**M. le président.** La parole est à M. Sylvain Waserman.

**M. Sylvain Waserman.** Ma question s'adresse à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Disons-le clairement, le « quoi qu'il en coûte » a sauvé des millions d'emplois et collectivement, nous pouvons être fiers des décisions volontaristes qui ont été prises par notre gouvernement avec un large soutien de l'Assemblée nationale sur ces sujets qui ont d'ailleurs souvent dépassé les clivages politiques.

Avant d'être député, j'étais chef d'entreprise. Je mesure à quel point cette crise a été dure pour tous, pour les salariés comme pour les demandeurs d'emploi, mais aussi pour celles et ceux qui créent des emplois et de l'attractivité dans nos territoires. Aujourd'hui, à l'heure de la reprise, ces entrepreneurs me disent tous la même chose : on ne trouve pas à embaucher. Si nous ne résolvons pas cette difficulté à recruter, elle nous pénalisera doublement : d'une part, en limitant la croissance, d'autre part, en freinant les demandeurs d'emploi dans leur recherche.

Bien sûr, pour recruter, il faut payer le juste salaire mais cela ne suffit pas. Bien sûr, la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle qui concerne 520 000 jeunes – ils étaient 280 000 en 2016 – est un succès majeur (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM*), tout comme l'initiative « 1 jeune, 1 solution ». Mais cela ne suffit pas.

Bien sûr, il faudra aussi réformer l'assurance chômage, même si le juge des référés du Conseil d'État estime quant à lui que ce n'est pas le bon moment. À mon avis, il dépasse là ses prérogatives pour entrer sur le terrain de l'opportunité politique. Or qu'on soit pour ou contre, c'est bien au politique d'en décider.

Bien sûr, enfin, chacun peut agir. Dans ma circonscription, j'ai lancé l'initiative « 300 jeunes vers l'emploi » où des coachs d'entreprise bénévoles accompagnent 300 jeunes de quartiers prioritaires jusqu'à ce qu'ils trouvent un CDI ou un CDD de plus de six mois. C'est une action concrète qui montre que notre jeunesse veut réussir et qu'on peut lui en donner les moyens.

Madame la ministre, il est nécessaire d'agir maintenant pour favoriser la reprise d'emploi plutôt que le maintien en situation de chômage. Notre taux de chômage atteint 8 %, à nous de réussir l'incroyable défi d'atteindre l'objectif de 7 %. Comment aller encore plus vite et plus loin ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

**Mme Élisabeth Borne**, *ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion*. Je peux vous assurer que le Gouvernement est déterminé à accompagner la reprise de notre économie en répondant aux besoins de compétences de nos entreprises. De fait, il y a beaucoup d'entreprises qui trouvent des salariés et qui recrutent. Je rappelle qu'au deuxième trimestre, nous avons battu tous les records avec 2,2 millions d'embauches, dont près de la moitié en CDI. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Mais vous avez raison de le souligner, certains secteurs ont effectivement des difficultés de recrutement, par exemple les services ou les hôtels, cafés, restaurants. Le Gouvernement est très mobilisé à leurs côtés. Cela fait plusieurs mois que j'ai demandé à Pôle emploi d'identifier les demandeurs d'emploi qui peuvent pourvoir les offres disponibles et de leur proposer, le cas échéant, des formations. Avec le Premier ministre, nous souhaitons encore amplifier la formation des demandeurs d'emploi au plus près des besoins des entreprises.

Depuis le début de l'année, Pôle emploi a permis le recrutement de 160 000 salariés dans le secteur des hôtels, cafés et restaurants, et 25 000 au cours des quatre dernières semaines. Avec le Premier ministre, nous verrons prochainement les présidents de région dont je rappelle qu'ils sont en charge de la formation des demandeurs d'emploi. L'objectif est donc de trouver les meilleures solutions à appliquer localement en mobilisant tous les acteurs régionaux.

Vous l'avez également dit, certains secteurs et certains employeurs doivent aussi prendre leur part en améliorant l'attractivité des métiers. Il peut s'agir de questions relatives au salaire, mais un tiers des entreprises que nous interrogeons nous disent que des candidats ont renoncé à un poste en raison des conditions de travail. Des branches sont prêtes à des avancées significatives : c'est le cas de la propreté, de la sécurité et du transport routier. D'autres branches, par exemple celle des hôtels, cafés et restaurants, doivent s'emparer de ces enjeux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Sylvain Waserman](#)

**Circonscription** : Bas-Rhin (2<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4286

**Rubrique** : Emploi et activité

**Ministère interrogé** : Travail, emploi et insertion

**Ministère attributaire** : Travail, emploi et insertion

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [8 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 septembre 2021](#)